

Equipement §)

Feu de route	CR (E)
Feu de croisement	CR (E)
Feu de position	A (E)
Feu rouge	Suzuki SAE STL 70
Feu stop	Suzuki SAE STL 70
Cilgnoteurs	av Suzuki SAE D 70 ar SAE D 70
Catadioptrés aux pedales	Catadioptré ar I (E)
Eclairage plaque	1/ combiné, au centre
Avertisseurs	Nippondenso 38500-31010 avertisseur à 2 tons alternés Bosch 0 320 202 007/009 centrale + latérale
Béquille	admise
Utilisation av. side-car	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Motocycle	
Marque et type	SUZUKI GT 750 - Polica	
Homologation	No CH 6711 21	
Places	total 1	avant 1
Poids à vide	275	Carburant 8
Charge utile		CV-impôt 3,76
Poids total	412	Cylindrée 739

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

§) Equipement: avertisseur de panne;
 variante de clignoteurs: Suzuki 35600-4 DOT (avant et arrière)
 feu bleu: selon la circulaire du 1.11.74, un feu bleu dirigé vers l'avant suffit; il y a lieu d'accepter celui monté sur ce véhicule et de le remplacer dès qu'un feu bleu homologué apparaîtra sur le marché.
 La bavette arrière est montée par l'importateur.

Lieu et date de l'homologation
 Zurich, 17.9.75

Homologation fédérale des types de véhicules